

undefined - samedi 23 avril 2022

Vos communes

## VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# Transports en commun : ce qui change dès ce lundi 25 avril



La nouvelle carte des zones de la navette L'va. Photo Vienne Condrieu Agglomération

**Pour ce premier volet de la nouvelle offre de transports en commun de l'Agglo, deux nouveautés seront lancées : la navette L'va et un service de covoiturage.**

Le tout [nouveau réseau de transports en commun de Vienne Condrieu Agglomération](#) , et ses huit lignes de bus, sera déployé en septembre 2022. Mais dès ce lundi 25 avril, deux nouveautés vont être mises en place.

### • Le transport à la demande devient la navette L'va

Exit l'ancien transport à la demande. Dès ce lundi, il sera remplacé par la navette L'va qui proposera des trajets définis selon quatre zones distinctes : rive droite Gier, rive droite Rhône, rive gauche nord et rive gauche sud (voir la carte). Les habitants de chacune de ces zones pourront se rendre ou revenir de lieux définis dans leur zone : établissements de santé, zones d'activités, sites commerciaux/marchés, gares. La navette L'va permettra également des connexions avec les lignes régulières de bus et les lignes TER.

Le service fonctionnera du lundi au samedi (du lundi au vendredi pour les trajets vers et depuis les zones d'activités). La réservation (obligatoire) doit se faire au plus tard à 17 h la veille du trajet à effectuer (le vendredi soir pour le lundi suivant) mais L'va pourra accepter un client jusqu'au dernier moment si la course qu'il demande a déjà été déclenchée par quelqu'un d'autre.

À noter que le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite reste inchangé mais s'appelle désormais Navette L'va PMR.

Pour réserver, trois solutions : sur le site internet [www.lvabus.com](http://www.lvabus.com) ; par e-mail à [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com) ou par téléphone au 0 810 810 414 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h).

## • **Le service de covoiturage Klaxit**

C'est l'autre nouveauté qui sera lancée ce lundi 25 avril : le service de covoiturage Klaxit. La particularité : les conducteurs qui proposent une place dans leur voiture seront indemnisés de 2 euros par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres de trajet (puis 0,10 euro par km jusqu'au 30<sup>e</sup> kilomètre). Une prime de 20 euros en carte-cadeau sera également donnée à chaque conducteur pour son premier covoiturage. Quant aux passagers, tous les trajets leur seront offerts.

Pour utiliser Klaxit, il faut télécharger l'application disponible sur Android et Apple et créer son compte client.

Plus d'infos sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)